

Pour une réparation des dégâts humains et environnementaux et pour une responsabilisation accrue de la société Sherritt Ambatovy

Tribune - Collectif Tany - Appel urgent - 03/05/12

La société canadienne Sherritt International, désormais en « joint-venture » avec la société japonaise Sumitomo, la société sud-coréenne Kores et la société canadienne SNC Lavalin ont signé un contrat avec le gouvernement malgache de l'époque en 2006 pour l'extraction de cobalt et de nickel à Ambatovy.

La construction des différentes infrastructures s'est achevée en 2011 : des mines d'extraction à ciel ouvert du côté d'Ambatovy près de Moramanga, un pipeline de 220 kms qui emmènera le minerai mélangé à l'eau sous forme de « pulpe » vers l'usine de traitement de Tanandava à 10 kms de Toamasina - une fonderie hydro-métallurgique utilisant des produits contenant du soufre, dont certains sont toxiques - avant l'embarquement du cobalt, du nickel et du sulfate d'ammonium au Port. Les résidus seront conservés à perpétuité près de l'usine de traitement.(1) et (2)

Les apports du projet ont souvent fait l'objet de communication bien médiatisée mais les dégâts sur l'environnement, sur la santé et sur la vie des populations liés à la phase de construction n'ont été connus du grand public que lorsque les essais en vue de la production ont occasionné des fuites de dioxyde de soufre au moins à 4 reprises, entraînant le décès de 2 adultes et de 2 bébés et rendant malades une cinquantaine de personnes entre le 26 février et le 13 mars 2012. Les dirigeants de la société ont déclaré le 8 mars qu'il s'agissait d'une fuite « normale » et que les 800 habitants vivant dans les alentours de l'usine devraient être déplacés. Le Conseil des Ministres a informé que la société était loin de tenir ses promesses dans la prise en charge des victimes et que l'eau du fleuve Ranomainty courait un risque de pollution (3) et ses documents joints au bas du texte].

Aux dernières nouvelles, une équipe interministérielle devait effectuer une descente à Tanandava pour réaliser des vérifications préalables à la délivrance de l'autorisation de démarrage de la production.(4)

► Quels éléments ce comité interministériel a-t-il vérifié exactement ? Quels sont les critères et conditions qui amèneront les autorités centrales à délivrer l'autorisation de mise en service ? Tous les citoyens, en particulier les habitants de Tanandava, de Toamasina, d'Ambatovy et des environs, inquiets pour leurs terres, pour leurs cultures, pour l'eau qu'ils boivent, pour leur santé et pour leur avenir, ont le droit d'être informés des actions réalisées et en cours, des mesures concrètes prises par la société Sherritt et de ses engagements précis pendant la phase qui précède la production, pour les 27 ans de production et la phase post-production.

► Avant la poursuite du projet Ambatovy et la délivrance d'une autorisation de production, les droits des paysans et des personnes impactés par les travaux pendant la phase précédente - au niveau des terres, des eaux, des poissons, des forêts... - doivent être respectés, les indemnités et prises en charge suite aux accidents effectuées de manière adéquate, les promesses faites aux populations au moment de leurs relocalisations pour les besoins du projet réalisées pleinement. Les déplacements de populations doivent désormais cesser.

► Par ailleurs, les autorités gouvernementales parlent du risque de pollution de Ranomainty alors que les impacts négatifs à surveiller pendant la phase de construction concernent également la rivière Andranofisotro, les fleuves Ivondro et Mangoro, la rivière et le marais de Torotorofotsy, ainsi que la contamination de l'eau de mer, selon le cahier de charges environnementales (5)

► Au lieu de suggérer l'éloignement des populations du site de Tanandava après les fuites de dioxyde de soufre, la société Sherritt doit en priorité fiabiliser son procédé industriel, utiliser des équipements de dernière génération et éviter tous les risques de ses travaux sur la santé des habitants. Dès à présent, et avant la délivrance d'une autorisation de production, la pollution future des terres et des eaux consécutive au

stockage à perpétuité des résidus doit faire l'objet d'études scientifiques et techniques attentives non complaisantes.

► Afin que la société civile et la population puissent assurer le suivi des actions correctrices et préventives des impacts environnementaux et humains du projet Ambatovy, le document complémentaire du plan de gestion environnementale spécifique (PGES) de l'usine de traitement du Projet Ambatovy à Tanandava signé le 17 novembre 2011 entre le Projet Ambatovy et l'Office National pour l'Environnement doit être disponible pour le grand public (6), ainsi que les autres plans spécifiques annoncés à la page 3 du PGEDS et la totalité de l'étude d'impact environnemental (7).

Les accidents déjà survenus, les doléances des familles lésées, l'inquiétude générale des populations exigent de la part de tous les acteurs :

- le contrôle du respect du cahier des charges en matières environnementales, sanitaires et sociales,
- et la recherche de nouveaux points d'amélioration des mesures de protection environnementale et sanitaire.

Collectif pour la défense des terres malgaches - TANY – 2 mai 2012

<http://terresmalgaches.info>, patrimoinemalgache@gmail.com

<http://www.facebook.com/TANYterresmalgaches>

(1) <http://www.sherritt.com/getattachment/bbf5ac56-8bb2-4cd7-927c-2c3018dbf9eb/Sherritt-s-locations-in-Madagascar>

(2) <http://www.sherritt.com/getattachment/7954b6d6-1098-4f0a-8ce9-dca23b74eaf6/Process-Plant-Addendum---French>

(3) <http://terresmalgaches.info/spip.php?article49>

(4) <http://www.aoraha.com/fitrandrahana-ho-avy-ny-bemidina-ao-ambatovy-toamasina/>

(5) mentionnés dans le PGEDS pages 3 à 21 : Office National pour l'Environnement (ONE), Plan de Gestion Environnementale et de Développement Social, projet Nickel Ambatovy, 01 décembre 2006.

(6) <http://www.pnae.mg/pnae11/index.php/Suivi-Environnemental/signature-du-plan-de-gestion-environnementale-specifique-de-lusine-de-traitement-du-projet-ambatov.html>

(7) <http://www.sherritt.com/getattachment/b93bf454-7a76-4001-a494-9352898c295b/Environmental-Assessment---English>

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Pour-une-reparation-des-degats,17411.html>